OPPOSITION DU GENRE CHEZ LES NOMS DES ANIMAUX

OPOZIȚIA GENULUI LA NUMELE DE ANIMALE

DIANA BOC-SÎNMĂRGHIŢAN*, COSMINA LUNGOCI**

* Université des sciences agricoles et de médicine vétérinaire du Banat, Timisoara ** Université de l'Ouest de Timisoara

Résumé: En français la répartition des genres est Rezumat: Produs al etimologiei și al evoluției héritée et largement arbitraire, fruit de l'étymologie et de l'histoire. Cette donnée aléatoire est d'ailleurs souvent bien mal maîtrisée par les locuteurs. L'article se propose une analyse du genre des noms qui désignent les animaux, des modalités d'exprimer l'opposition entre le masculin et le féminin. La plupart des noms d'animaux, dits épicènes s'appliquent au mâle et à la femelle, mais on fait appel aussi à la flexion ou au lexique pour exprimer cette opposition. Le but de cet ouvrage est de montrer quel est le pourcentage des noms des animaux, qui forment le féminin en employant le moyen lexical, et de ceux qui forment le féminin par le moyen morphologique ou par une flexion, à l'aide d'un suffixe. La dernière classification comprend les noms épicènes qui se servent d'un morphème classificateur pour exprimer la différence spécifique souhaitée.

istorice, genul în limba franceză este arbitrar, fapt ce conduce la confuzii din partea locutorilor privind alegerea corectă a genului substantivelor. Articolul își propune o analiză a genului substantivelor nume de animale, a modalităților de а exprimare opoziției masculin/feminin. Majoritatea numelor de animale sunt epicene, dar pentru exprimarea opoziției se face apel și la flexiune sau lexic. Scopul acestei lucrari este de a arăta procentual numărul substantivelor nume de animale care formează femininul folosindu-se de criteriul lexical sau de cel morfologic prin intermediul sufixelor. Ultima clasificare cuprinde substantivele epicene care se folosesc de un morfem clasificator pentru a exprima forma de feminin sau de masculin.

Mots-clés: genre du nom, opposition morphologique, lexicale, syntaxique, nom épicène. Cuvinte cheie: genul substantivului, opoziția morfologică, lexicală, sintactică, substantiv epicen.

INTRODUCTION

Le genre est un caractère morphologique invariablement attaché à chaque nom. Du point de vue du sens, le genre constitue un « sexe fictif ». (JEAN-CLAUDE CHEVALIER, CLAIRE BLANCHE-BENVENISTE, MICHEL ARRIVE, JEAN PEYTARD (coord.), Grammaire du français contemporain, Paris, Larousse, 2002, p. 164.) Il existe en français deux genres, le masculin et le féminin qui ne sont plus déterminés strictement par le sexe. Quant à la classe des noms qui désignent des choses inanimés, le genre est complètement arbitraire mais, même dans la classe des substantifs qui désignent des animés il y a parfois désaccord ou non correspondance entre le genre et le sexe. Les explications sont multiples. Ainsi, certains substantifs ont hérité leur genre du latin, où la répartition en trois genres : masculin, féminin, neutre était déjà arbitraire. Donc, une foule de distinctions purement grammaticales pénètrent, de ce fait en français (c`est ce qui explique le genre de : lézard < lat. lacertus (m.) / couleuvre < lat. colubram (f.) ; serpent < lat. sepentem (m.) / vipère < lat. viperam (f.).

MATÉRIAUX ET MÉTHODES

L'article se propose une analyse du genre des noms qui désignent les animaux, des modalités d'exprimer l'opposition entre le masculin et le féminin. La plupart des noms d'animaux, dits épicènes s'appliquent au mâle et à la femelle, mais on fait appel aussi à la flexion ou au lexique pour exprimer cette opposition. Le but de cet ouvrage est de montrer

quel est le pourcentage des noms des animaux, qui forment le féminin en employant le moyen lexical, et de ceux qui forment le féminin par le moyen morphologique ou par une flexion, à l'aide d'une consonne finale orale au féminin ou par l'alternance de deux consonnes, soit par la présence d'un suffixe au féminin, soit encore par deux formes différentes d'un même suffixe. La dernière classification comprend les noms épicènes qui se servent d'un morphème classificateur pour former le féminin du masculin. Dans notre recherche nous avons utilisé comme ressources de base des dictionnaires explicatifs et étymologiques et, comme méthodes, l'analyse comparative, lexicale, morphologique et syntaxique des mots inventoriés

RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

En français la répartition des genres est héritée et largement arbitraire, fruit de l'étymologie et de l'histoire. Cette donnée aléatoire est d'ailleurs souvent bien mal maîtrisée par les locuteurs car en français, la forme du substantif ne permet pas de reconnaître le genre auquel il appartient. C'est l'accord de l'article ou des adjectifs déterminatifs qui révèle le genre du nom, parfois c'est l'adjectif qualificatif qui marque le genre, mais il arrive fréquemment, surtout pour les noms à initiale vocalique, que le genre ne soit pas marqué. « Rien n'est plus impoli, lorsqu'on rencontre un mot, que d'avoir l'air d'hésiter sur son appartenance au genre masculin ou féminin. Une erreur de sexe vexe les mots [...]. Nous voulons bien faire preuve de compréhension à leur égard et les traiter selon leur personnalité, mais existe-t-il un moyen infaillible de déterminer leur sexe ? Non, hélas! Á côté des mots dont le genre se reconnaît sans confusion possible, il existe quelques mots qui ont un drôle de genre. Ce sont, heureusement, des cas exceptionnels ». (CLAUDE GAGNIERE, *Pour tout l'or des mots*, Paris, Editions Robert Laffont, 1996, p. 579).

Les grammaires traditionnelles s'attachent surtout à étudier les rapports qui s'établisse entre le genre grammatical et la réalité extralinguistique. Quant à la classe des noms qui désignent des choses inanimés, le genre y est complètement arbitraire, "la distinction des genres grammaticaux ne répond à rien de rationnel" (J. VENDRYES, *Le langage*, Paris, 1921, p. 108), le fait même que les grammaires françaises contiennent de longues listes de substantifs sur le genre desquels on peut se tromper n'est qu'un indice du caractère arbitraire du genre dans la classe des noms à référent inanimé. C'est pour les animés que les relations entre la catégorie linguistique du genre et la division naturelle du sexe, tout en étant étroites, sont néanmoins complexes, car l'homologie est loin d'être totale. Pour les êtres humains on peut cependant poser en règle générale que les individus de sexe masculin sont désignés par des noms masculins et les individus féminins par des noms féminins. Là où la catégorie du genre a un fondement naturel on rencontre donc le plus souvent une opposition du masculin et du féminin qui se manifeste de diverses manières.

L'opposition peut être de caractère *lexical*: masculin et féminin sont représentés par deux mots ayant une origine différente. C'est le cas de certains noms d'animaux domestiques ou sauvages comme :

coq / poule perdrix / chanterelle
bouc / chèvre sanglier / laie
cerf / biche singe / guenon
chien de chasse / lise tiercelet / forme
jars / oie veau / génisse.
lièvre / hase

Parfois, s'introduit dans ce système d'opposition un troisième nom désignant, chez les animaux domestiques, le mâle non reproducteur:

bélier/brebis/mouton taureau/vache/bæuf étalon/jument/cheval verrat/truie/porc. Ce moyen est le plus sûr pour éviter toute ambiguïté sur l'information, mais aussi le moyen le plus économique. Cette forme de l'opposition de genre se trouve limitée aux unités les plus fréquemment utilisées, celles où la différence de sexe est essentielle pour la compréhension du message.

L'opposition peut aussi être de nature *morphologique*. Lorsque les mots commencent à devenir plus nombreux, l'esprit de la systématisation de la grammaire a trouvé une manière plus commode et plus efficace de distinguer les êtres de sexes différents — la terminaison. Par là on aura réuni sous le même radical les deux sexes de l'être et ont les aura différenciés tout à la fois par la terminaison.

La marque du féminin est dans la plupart des cas la lettre e qu'on ajoute à la forme du masculin, c'est le cas des noms d'animaux comme:

crapaud / crapaude ours / ourse
éléphant / éléphante rat / rate
faisan / faisane renard / renarde
lapin / lapine
manchot / manchote

Cependant, le plus souvent, l'opposition entre féminin et masculin n'est pas constituée par la seule lettre e, quelque autre élément supplémentaire vient s'ajouter à l'e, qui donne à l'opposition un caractère redondant:

- masculin et féminin s'opposent alors formellement par une flexion, à l'aide d'une consonne finale orale au féminin:

aiglon / aiglonne lion / lionne
chat / chatte paon / paonne
bison / bisonne pigeon / pigeonne
chien / chienne
hérisson / hérissonne

- par l'alternance de deux consonnes:

loup / louve;

- par la présence d'un suffixe au féminin:

 âne / anesse
 phoque / phoquesse

 buffle / bufflesse/bufflonne
 tigre / tigresse ;

 merle / merlesse / merlette
 **

- par deux formes différentes d'un même suffixe:

chameau / camelle moineau / moineau / moinelle maguereau / maguerelle oiseau / oiselle.

En français, le sexe des mots nous apprend beaucoup sur leur dimension métaphorique. Dans des couples de mots comme : *une maison/un manoir, une chaise/un fauteuil, une lampe/un lampadaire, une auberge/un hôtel, une voiture/un autobus* le féminin désigne généralement un objet plus petit que le masculin. De la même manière, le suffixe *-ette* est à la fois, diminutif et féminisant : *le chevreuil* devient *une chevrette*.

Pour un certain nombre de substantifs, noms d'animaux, la variation a eu lieu en sens inverse, le masculin est caractérisé par une syllabe qui disparaît au féminin. C'est ce qu'on appelle une formation régressive :

canard / cane, mulet / mule
cochon / coche taureau / taure
dindon / dinde

Si le nom est épicène, c'est-à-dire lorsque son signifiant est identique pour les deux genres, le choix d'un déterminant (article, possessif, démonstratif) ou les faits d'accord de l'adjectif déterminatif permettent d'indiquer le sexe. Dans ce cas l'opposition ne peut être que

de nature *syntaxique*. On recourt alors à un autre terme qui joue le rôle d'un morphème classificateur et introduit la différence spécifique souhaitée : pour les noms d'animaux, on fait suivre le substantif de l'épithète *mâle* ou *femelle*: par exemple: *un moustique mâle ne pique pas, une grenouille mâle, un crapaud femelle, un gorille mâle* ou *femelle, une souris/girafe mâle* ou *femelle*; pour le gibier à plume, on utilise *coq* ou *poule* : *une poule perdrix*; *un coq faisan,* pour les poissons, on fait suivre de *laité* ou *oeuvé* : *une carpe laitée / oeuvée*.

La plupart des noms d'animaux sont épicène: alouette, anguille, autruche, baleine, bécasse, bécassine, bombyx, brochet, caille, carpe, colin, corbeau, corneille, couleuvre, dogue, dragon, faucon, girafe, gorille, grenouille, grue, hanneton, héron, hirondelle, insecte, lampyre, loutre, morue, mouche, outarde, papillon, pintade, poisson, palombe, rossignol, saumon, serpent, souris, tourterelle, turbot, truite, vipère.

À ce nombre des animaux on ajoute aussi les animaux hybrides: cattalo (taureau et bisonne, ou bison et vache), cocquard (faisan et poule, ou coq et faisane), crocotte (loup et chienne), jaguapard (jaguar et léopard ou panthère), jaguarion (jaguar et lionne), jumart (hybride imaginaire de taureau et jument, ou d'étalon et vache), léopon (lion et panthère), léoporide (lièvre et lapin), mouchèvre (bélier et chèvre), mulard (canard de Barbarie et cane domestique), mulet (serin et chardonneret), musmon (bélier et chèvre), ovicapre (bouc et brebis), siabon (siamang et gibbon), zebrule (cheval et zèbre).

CONCLUSIONS

Défini parfois par sa dimension morphologique comme "un mot qui est porteur d'un genre, qui est susceptible de varier en nombre" (M. GREVISSE, *Le bon usage*, 1988, p. 749), le substantif exprime ces catégories grammaticales. Le genre des noms est motivé quand il traduit grammaticalement l'opposition réelle entre les sexes mais il arrive cependant que le genre grammatical soit défaillant même à l'égard des animés. Pour ce qui est des animaux, il leur arrive très souvent d'être désignés en commun par un même nom, soit du masculin, soit du féminin, ce sont surtout les petits d'animaux, les animaux sauvage ou mythologiques, ou même les animaux hybrides. C'est le cas des épicènes qui représente un pourcentage de 52, 89 % du totale des noms d'animaux. Mais, comme nous avons vu, l'opposition du genre peut aussi être de nature lexicale en occupant un pourcentage de 14, 42% et morphologique représentant 32,69% du totale du nombre des animaux.

BIBLIOGRAPHIE

- 1. Agrigoroaiei, Valentina, La Sphere du nom, Iași, Editura Fundației, 1994.
- 2. CHEDERON, C., Guide de grammaire française, De Boeck-Duculot, 1992.
- 3. CHEVALIER, JEAN-CLAUDE, BLANCHE-BENVENISTE, Claire, Arrivé, Michel, Peytard, Jean (coord.), Grammaire du français contemporain, Paris, Larousse, 2002.
- 4. Cristea Teodora, Vladut-Cunita, Morphosyntaxe du français contemporain, București, Editura Universității, 1973.
- 5. GANGIERE, CLAUDE, Pour tout l'or des mots, Paris, Editions Robert Laffont, 1996.
- 6. JOUETTE, ANDRE, Orthographe et expression écrite, Le Robert, Paris, 1993.